



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20/07/2021	20/07/2021	2021-11391

1. Intitulé du projet

OMBRIERES DE PARKING - Saint-Yrieix-sur-Charente

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Energie Rubrique 30 Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation sur ombrières d'une puissance inférieur à 250 kWc. -> Projet d'implantation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le site du Super U, situé à Saint-Yrieix-sur-Charente (16).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la construction d'ombrières avec couverture photovoltaïque, pour équiper les parkings du Super U situé sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente (16).

Les travaux de construction n'entraîneront pas de démolition ni de restructuration des sols. En effet, le projet prendra place sur un parking existant. Les structures des ombrières n'entraîneront pas de modification de la gestion des eaux pluviales en place.

Les structures porteuses de type charpente métallique reposeront sur des fondations béton au sol. Elles seront dimensionnées pour résister aux contraintes de charges climatiques (neige, vent...) répondant aux normes de construction en vigueur.

4.2 Objectifs du projet

Les ombrières de parking ont pour objectif de protéger les véhicules des clients et salariés des événements climatiques. Les panneaux photovoltaïques comme accessoires de couverture des ombrières permettront de produire de l'énergie renouvelable, qui sera directement autoconsommée par le Super U avec une revente de surplus.

Cette production décentralisée d'électricité permettra de participer aux objectifs locaux et nationaux de développement des énergies renouvelables, intégrés dans une politique de développement durable.

Ce sera aussi l'occasion de développer un projet d'énergie solaire à l'échelle du territoire, dans une logique de préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles en ciblant des terrains déjà artificialisés et en adéquation avec les usages présents.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'installation des ombrières se déroulera en site occupé. Cela impliquera une organisation de chantier à l'avancement, laissant libre d'accès les espaces innocués par le chantier et immobilisant à tour de rôle des zones pour l'installation des travées d'ombrières.

Outre l'intégration des règles de sécurité inhérentes à ce type de projet, la phase de construction débutera après l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires, de la manière suivante :

- Préparation et sécurisation des zones de travaux
- Construction des structures mécaniques
- Pose des modules solaires
- Installation des équipements électriques
- Installation d'un éclairage optimisé
- Une fois toutes les ombrières équipées, raccordement au point de livraison et mise en service après contrôle de la conformité par le bureau de contrôle et accord du gestionnaire de réseau.
- Gestions des déchets et repli de chantier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En exploitation, une entreprise de maintenance est déjà prévue pour suivre les données d'exploitation de la centrale et les opérations de maintenance préventives des panneaux solaires et des équipements électriques attenants (planning de contrôle récurrent, nettoyage, visite de sécurité...), ainsi que les opérations de maintenance curative qui seraient nécessaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture	806.4 m ²
Hauteur des véhicules admis	2 m
Puissance installée envisagée	180 kWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parking Super U
Rue de Saint-Jean d'Angély,
16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 7 ' 29 " E Lat. 45 ° 40 ' 21 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est situé dans aucune ZNIEFF. La ZNIEFF de type 1 la plus proche est la ZNIEFF 540003095 - BOIS DE LA FONT DES NOUES située à 2.78 km au Nord-Ouest. La ZNIEFF de type 2 la plus proche est la ZNIEFF 540120111 - VALLEE DE LA CHARENTE ENTRE COGNAC ET ANGOULEME ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS située à 790 m au sud.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche concernée par un arrêté de protection de biotope est la FR3800978 - Brandes de Soyaux et coteaux d'Enteroche, située à 7.8 km à l'Ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas couvert pas un plan de prévention de bruit. Cependant, le terrain est concerné par un plan d'exposition au bruit pour les infrastructures de transport terrestres (de catégorie 4), de part la proximité du site avec la départementale D 939.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site est l'Eglise Saint-Pierre, situé à 2.97 km au Nord-Ouest du site dans la commune de Fléac. Il est inscrit MH.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du bassin de la charente sur l'agglomération d'Angoulême, approuvé le 11/05/2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Yrieix-sur-Charente est concernée sur son territoire par une Zone de Répartition des Eaux (ZRE). En effet, la commune se trouve sur un bassin hydrographique défini comme ZRE : le bassin de la Charente.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans une zone Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche du site est FR5402009 - Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE), situé à 824 m à l'ouest du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'appartient à aucun périmètre de site classé ou inscrit. Le monument historique le plus proche est l'Eglise Saint-Pierre situé à 2.97 km au Nord-Ouest du site, inscrit MH.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur un parking existant, déjà artificialisé. L'éclairage déjà présent sur le site sera démonté, un nouvel éclairage de remplacement sera positionné en sous face des ombrières permettant de diminuer l'impact d'un éclairage diffus.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concerné par un plan de prévention des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site est situé dans une zone de sismicité modérée (niveau 3). Le site n'est pas concerné par le PPRI du bassin de la Charente sur l'agglomération d'Angoulême.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun trafic supplémentaire ne sera observé. Le site conservera sa capacité d'accueil.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore ne sera générée par le site en exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance olfactive.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune vibration.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement éclairé. L'implantation des ombrières nécessitera la dépose des candélabres qui seront remplacés par un éclairage en sous-face des ombrières limitant les impacts initiaux de l'éclairage.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet polluant
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La surface du site d'accueil étant déjà perméabilisée, le projet n'engendrera pas de modification de la gestion des eaux pluviales en place.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effluent.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ombrières veilleront à s'intégrer à la zone d'activité commerciale d'accueil. La hauteur des ombrières sera limitée pour contenir l'impact visuel. Cet impact sera principalement positif, mettant en avant les démarches de développement durable en cours sur le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est conçu pour s'intégrer au parking, améliorant les conditions d'accueil de ce dernier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que la nature du projet, sa taille contenue, sa puissance, associées aux caractéristiques du site d'accueil, le dispense d'une évaluation environnementale. En effet, le parking déjà existant, présente une excellente capacité d'accueil pour ce type de projet. L'absence de zonage environnemental ou paysager permet de limiter fortement les enjeux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

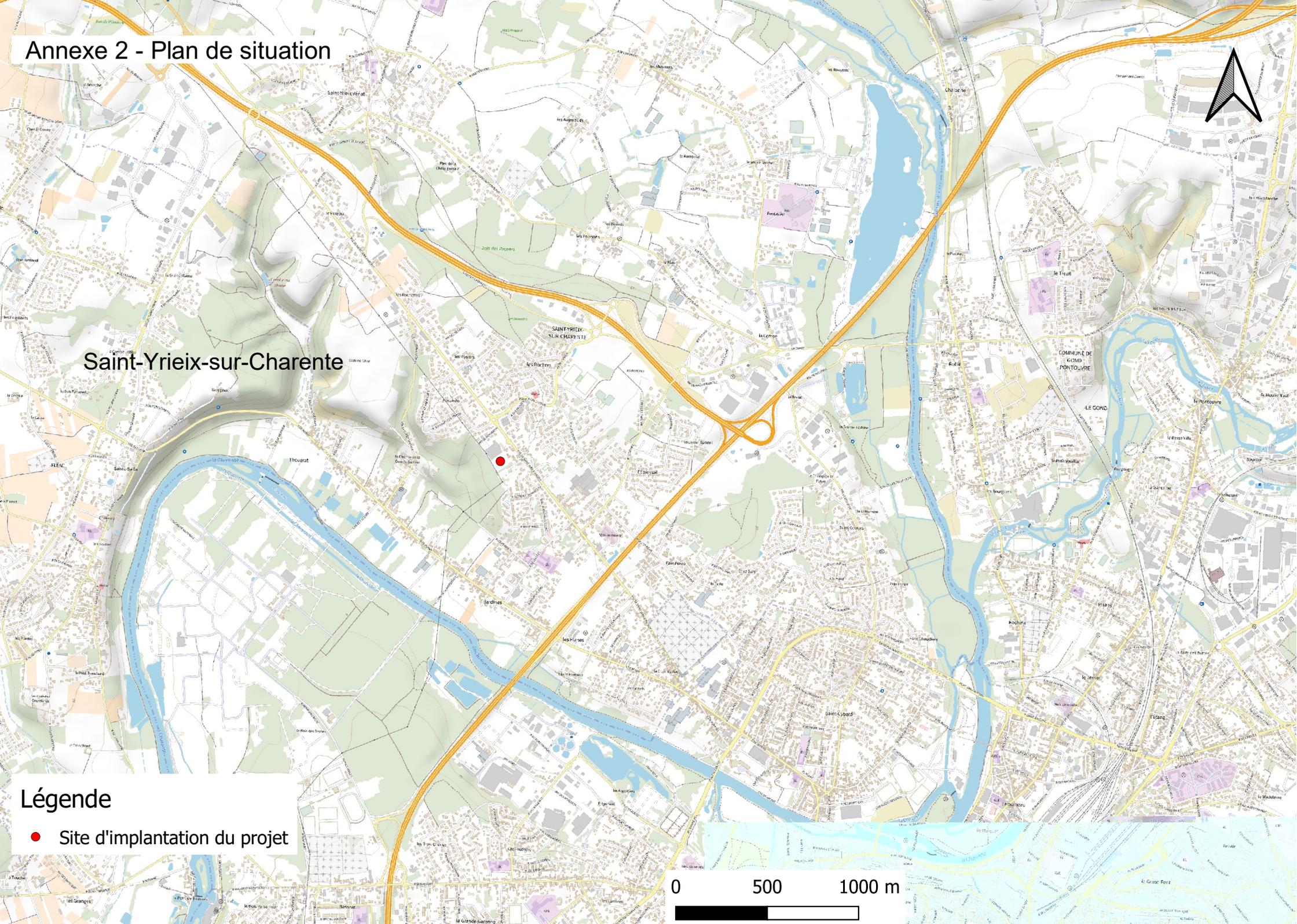
Fait à **RENNES**

le, 26/07/2021

Signature



Annexe 2 - Plan de situation



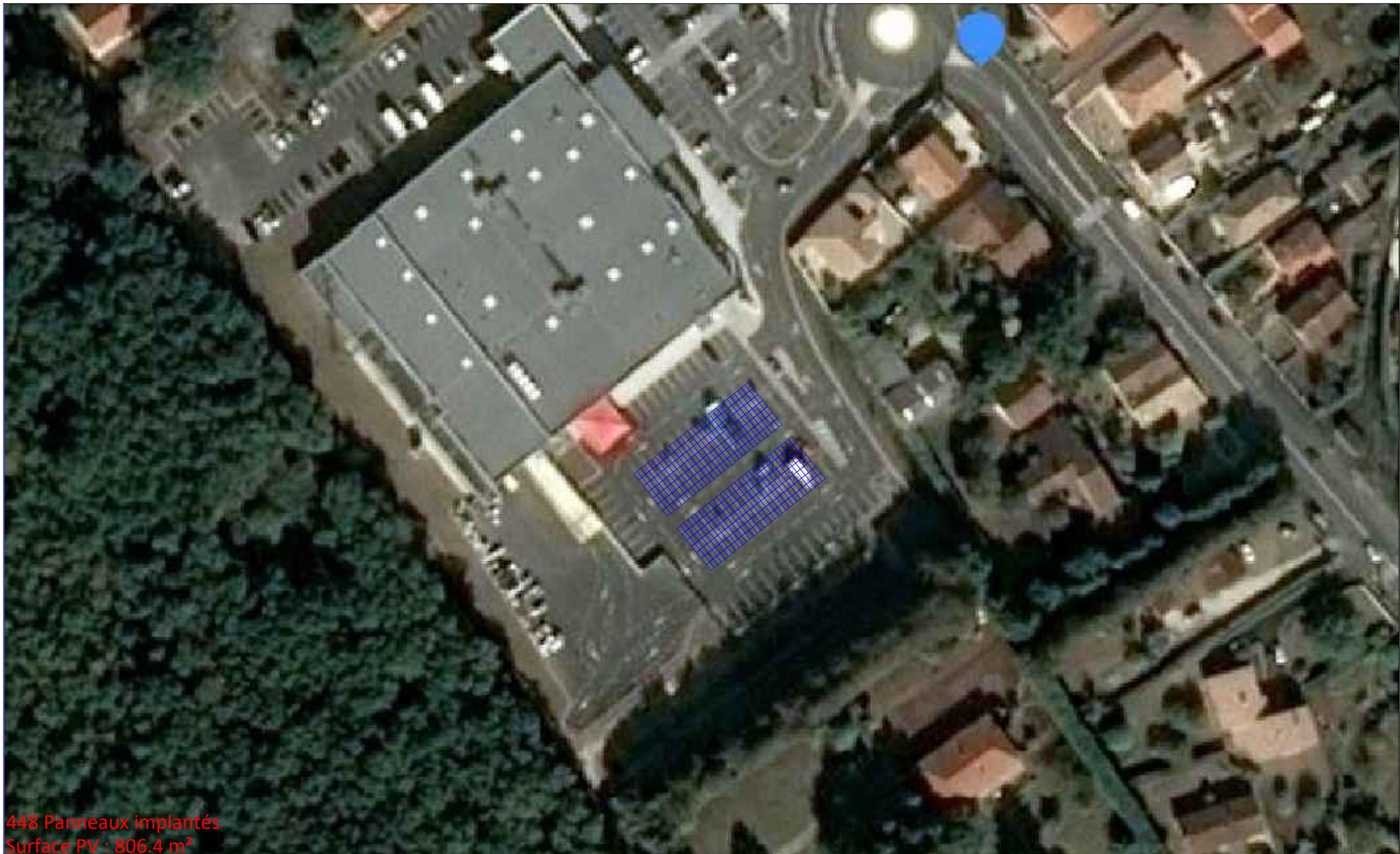
Saint-Yrieix-sur-Charente

Légende

● Site d'implantation du projet

0 500 1000 m



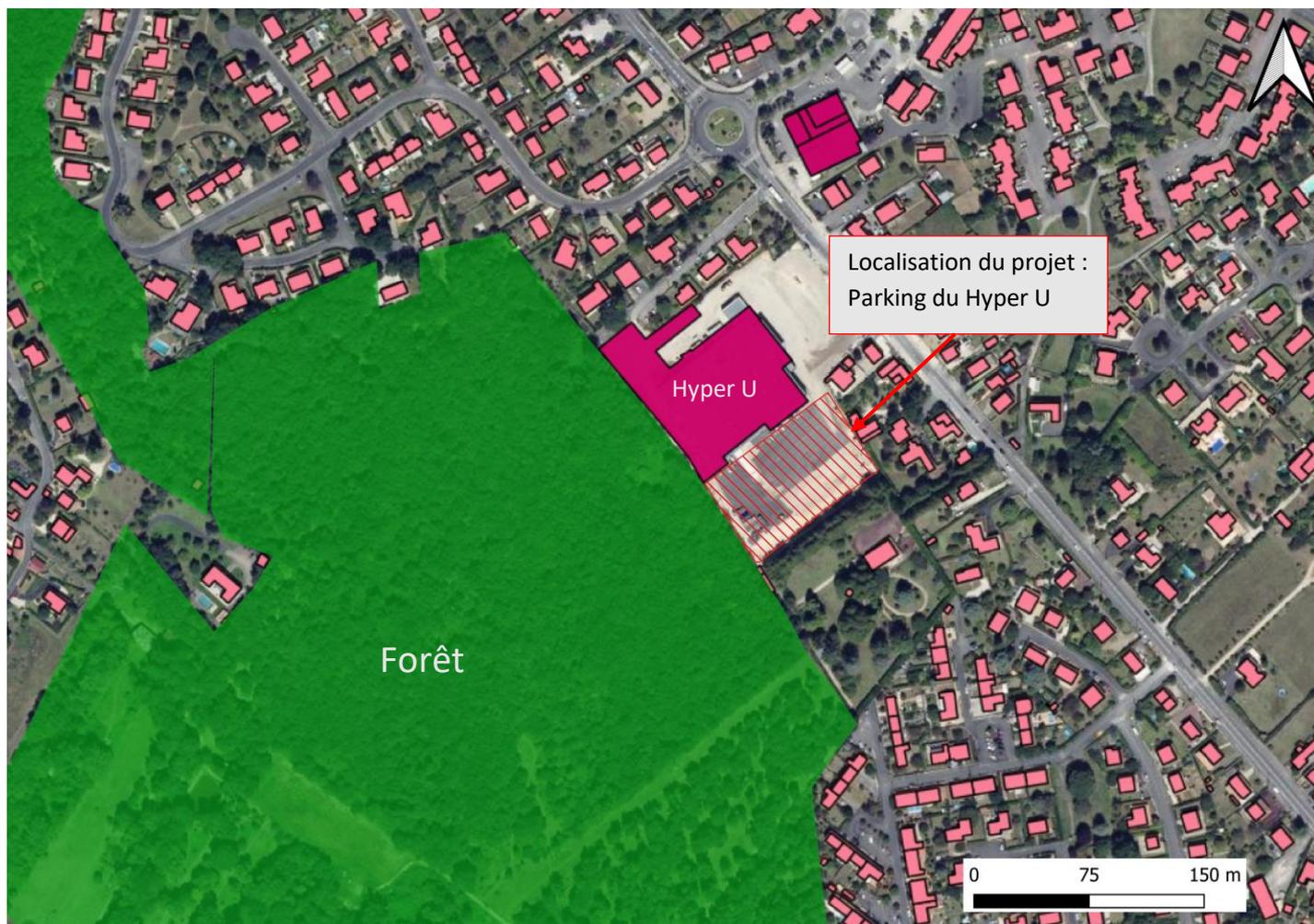


448 Panneaux implantés
 Surface PV : 806.4 m²

Document de référence :Aucun

A	17/12/2020	Création	Dess. : A.DOS	Verif. : P.RIO	App. : K.QUE	 L'énergie de nos régions 19 Rue Kepler 44240 La Chapelle sur Erdre Tel : 02 51 80 52 50 - Fax : 02 51 80 10 96 energie@groupe-legendre.com https://www.legendre-energie.com	PLAN DE MASSE PHOTOVOLTAÏQUE	Echelle SANS
							SUPER U SAINT YIREIX	N°8J20 XXX
Saint-Yrieix AVP-ADOS-2020-12-17_A.dwg Ce document ne peut être reproduit, ou communiqué à des tiers, sans autorisation écrite préalable de la société ARMORGREEN							AVP	01

Annexe 5 – Vue aérienne des abords du site (Photo IGN 2017)



Légende

- Bâtiment industriel ou commercial
- Bâtiment d'habitation

Localisation des points de vue



Photographie n°1 – Vue proche



Photographie n°2 – Vue éloignée

